

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an 2025, le 10 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 4 juin 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Eric RETAILLEAU, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Sylvie CAILLAUD, Alexandra FONTENEAU, Claude GELOT, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Geoffrey PUAUD, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

Conseiller absent : Laurence MICHOT

Secrétaire de séance : Alexandra FONTENEAU

-----  
**2025-34-05 TERRAIN RUE DES JARRIES - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC ENEDIS**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, il convient d'établir avec ENEDIS une convention de mise à disposition, à titre gratuit, pour permettre les travaux d'installation d'un poste de transformation de courant électrique et tous ses accessoires sur une parcelle cadastrée section B 1166, rue des Jaries, propriété de la Commune de Saint Mars la Réorthe

Vu le projet de convention de servitudes ci-annexé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver, à titre gratuit, la convention avec ENEDIS,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention à intervenir et tout document s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire

Patrice BERTRAND

Signé électroniquement par : Patrice  
Bertrand  
Date de signature : 11/06/2025  
Qualité : Maire de St Mars la Réorthe

